



RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00081
Numéro SIREN : 381 681 527
Nom ou dénomination : RESSOURCES CONSULTANTS

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2017 sous le numéro de dépôt 5095

13 JUIN 2017

5095

BILAN ACTIF

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	19 818		19 818	19 818		
Autres immobilisations incorporelles	237 127	231 962	5 164	9 353	4 189-	44. 79-
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	376 230	313 290	62 940	89 357	26 417-	29. 56-
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	7 622		7 622	7 622		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	31 303		31 303	32 015	712-	2. 22-
Total II	672 101	545 252	126 848	158 166	31 318-	19. 80-
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	18 304		18 304	2 111	16 193	767. 05
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	1 455 343		1 455 343	1 420 399	34 944	2. 46
Autres créances	439 661	366 822	72 839	83 716	10 877-	12. 99-
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				1 051 369	1 051 369-	100. 00-
Disponibilités	1 277 592		1 277 592	208 158	1 069 434	513. 76
Charges constatées d'avance (3)	41 101		41 101	48 969	7 868-	16. 07-
Total III	3 232 002	366 822	2 865 180	2 814 722	50 458	1. 79
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 904 102	912 074	2 992 028	2 972 888	19 140	0. 64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 517 680) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	517 680	517 680		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	51 768	51 768		
	Report à nouveau	38 508	100 052	61 544-	61. 51-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	767 694	686 456	81 238	11. 83
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
Total I	1 375 650	1 355 956	19 694	1. 45	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		1 957	1 957-	100. 00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	75 681 1 361 993	73 758 1 452 881	1 924 90 888-	2. 61 6. 26-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	21 628 110 099	21 628 18 988	91 111	479. 82
	Total IV	1 616 378	1 616 932	554-	0. 03-
	Comptes de Régularisation				
Produits constatés d'avance (1)	46 977	47 720	743-	1. 56-	
Total IV	1 616 378	1 616 932	554-	0. 03-	
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 992 028	2 972 888	19 140	0. 64	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 616 378 1 616 932

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	238 385		238 385	379 847	141 462-	37. 24-
Production vendue de services	5 020 412		5 020 412	5 164 288	143 877-	2. 79-
Chiffre d'affaires NET	5 258 797		5 258 797	5 544 135	285 338-	5. 15-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 111	2 407	9 704	403. 17
Autres produits			155	11	144	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			5 271 063	5 546 553	275 490-	4. 97-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			680 876	707 536	26 661-	3. 77-
Impôts, taxes et versements assimilés			101 400	99 677	1 723	1. 73
Salaires et traitements			2 459 907	2 463 349	3 442-	0. 14-
Charges sociales			1 025 033	1 031 418	6 385-	0. 62-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 259	59 295	9 036-	15. 24-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				366 822	366 822-	100. 00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			110	15	95	629. 61
Total des Charges d'exploitation (II)			4 317 585	4 728 112	410 528-	8. 68-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			953 478	818 441	135 037	16. 50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

AC 2 C
Auditeur et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	111	259	148-	56.99-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 025	1 861	836-	44.92-
Total V	1 137	2 121	984-	46.40-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1		1	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1		1	
2. Résultat financier (V-VI)	1 136	2 121	985-	46.45-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	954 613	820 561	134 052	16.34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	434	2 783	2 350-	84.42-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	434	2 783	2 350-	84.42-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 426	3 580	1 154-	32.24-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 426	3 580	1 154-	32.24-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 992-	797-	1 195-	149.97-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	184 927	133 308	51 619	38.72
Total des produits (I+III+V+VII)	5 272 633	5 551 457	278 824-	5.02-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 504 939	4 865 001	360 062-	7.40-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	767 694	686 456	81 238	11.83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 992 027.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 258 796.51 Euros et dégageant un bénéfice de 767 694.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 32 482 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	269 868		10 787
Installations générales agencements aménagements divers	103 295		
Matériel de transport	19 400		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	262 730		8 866
TOTAL	385 426		8 866
Autres participations	7 622		
Prêts, autres immobilisations financières	32 015		265
TOTAL	39 637		265
TOTAL GENERAL	694 931		19 918

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		23 709	256 945	256 945
Installations générales agencements aménagements divers			103 295	103 295
Matériel de transport			19 400	19 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 061	253 535	253 535
TOTAL		18 061	376 230	376 230
Autres participations			7 622	7 622
Prêts, autres immobilisations financières		977	31 303	31 303
TOTAL		977	38 926	38 926
TOTAL GENERAL		42 748	672 101	672 101

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	240 696	14 976	23 709	231 962
Installations générales agencements aménagements divers	61 388	6 657		68 045
Matériel de transport	14 944	4 456		19 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	219 737	24 170	18 061	225 845
TOTAL	296 069	35 283	18 061	313 290
TOTAL GENERAL	536 764	50 259	41 771	545 252

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	14 976				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 657				
Matériel de transport	4 456				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 170				
TOTAL	35 283				
TOTAL GENERAL	50 259				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	366 822				366 822
TOTAL	366 822				366 822
TOTAL GENERAL	366 822				366 822

Un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2010 à 2014 a eu lieu en 2015. Les montants redressés (367 K€) ont été payés à titre conservatoire par la société et figurent en autres créances. Dans l'attente du dénouement de la procédure contentieuse, cette créance a fait l'objet d'une provision pour dépréciation à 100% conformément au principe de prudence sur l'exercice 2015. Au 31/12/2016, la procédure contentieuse étant toujours en cours, la provision a été maintenue.

AC2C
Audits et Commissariat aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 303	0	31 303
Autres créances clients	1 455 343	1 455 343	
Personnel et comptes rattachés	1 715	1 715	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121	121	
Impôts sur les bénéfiques	44 162	44 162	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 109	22 109	
Divers état et autres collectivités publiques	4 732	4 732	
Débiteurs divers	366 822	366 822	
Charges constatées d'avance	41 101	41 101	
TOTAL	1 967 409	1 936 106	31 303

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	75 681	75 681		
Personnel et comptes rattachés	602 973	602 973		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	369 322	369 322		
Taxe sur la valeur ajoutée	335 380	335 380		
Autres impôts taxes et assimilés	54 318	54 318		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 628	21 628		
Autres dettes	110 099	110 099		
Produits constatés d'avance	46 977	46 977		
TOTAL	1 616 378	1 616 378		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	129.4200	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE SIAGE	19 818			19 818	
Total	19 818			19 818	

AC2C
Auditeur et Commissariat aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	237 127	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	583 662
Autres créances	4 853
Total	588 515

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 466
Dettes fiscales et sociales	828 204
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 628
Autres dettes	106 215
Total	1 005 513

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	41 101
Total	41 101
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	46 977
Total	46 977

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		7 622	

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 355 956
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	748 000-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	607 956
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	607 956
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	767 694
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 375 650
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	767 694
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	767 694

AC 2 C
Auditor et Commissariat aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 900 euros au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	423 057
Total (1)	423 057

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
à partir de 59 ans	à moins de 7 ans	
54 à 58 ans	de 7 à 11 ans	189 116
50 à 54 ans	de 11 à 15 ans	41 866
40 à 49 ans	de 16 à 25 ans	137 599
30 à 39 ans	de 26 à 35 ans	53 918
moins de 30 ans	plus de 35 ans	559
Engagement total		423 058

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- table de mortalité TV 88/90
- turn over faible de 1%
- taux d'inflation de 1%
- taux d'actualisation de 2.50 %
- méthode rétrospective prorata temporis
- convention collective des bureaux d'études techniques (Syntec)
- taux de charges de 47%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- PROCESS FORMATION (31.12.2015)	38 876	51.00	27 655
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- produits sur exercices antérieurs	434	772
Total	434	
Charges exceptionnelles		
- charges sociales 2013 et 2015	2 363	672
- amendes	63	6712
Total	2 426	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
remboursements d'assurances sur sinistres	1 386
remnoursement titres restaurant	302
remboursement formation	3 500
prévoyance	6 923
Total	12 111

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION

RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES

***RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÉUNI LE 02 MAI 2017***

***À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
SE RÉUNISSANT LE MERCREDI 07 JUIN 2017***

***Rapport de gestion
du Conseil d'Administration réuni le 02 mai 2017 à
l'Assemblée Générale Ordinaire
se réunissant le mercredi 07 juin 2017***

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

1. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'analyse comparée du compte de résultat et du bilan fait ressortir les évolutions suivantes par rapport à l'exercice précédent :

• ***Compte de résultat***

Le total des produits d'exploitation ressort à 5 271 063 € (contre 5 546 553 € en 2015).

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 5 258 797 € (contre 5 544 135 € en 2015).

Les charges d'exploitation totalisent 4 317 585 € (contre 4 728 112 € en 2015). Ces charges comprennent 2 459 907 € de salaires et traitements (contre 2 463 349 € en 2015).

Le résultat d'exploitation se traduit par un bénéfice de 953 478 € (contre 818 441 € en 2015).

Le résultat financier s'élève à 1 136 € (contre 2 121 € en 2015).

Le résultat exceptionnel est de - 1992 € (contre un résultat de -797 € en 2015).



RESSOURCES
CONSULTANTS
FINANCES

Après comptabilisation de l'impôt société (-302 842 €) hors crédit d'impôt, le bénéfice s'élève à 767 694 € contre 686 456 € l'année passée.

- **Bilan**

Il totalise 2 992 028 € contre 2 972 888 € en 2015.

- **Évènements particuliers :**

Un contrôle URSSAF portant sur les années 2010 à 2014 a eu lieu au cours de l'exercice 2015. Les montants redressés (367 k€) ont été payés à titre conservatoire par la société et figurent en autres créances en 2015. Dans l'attente du dénouement de la procédure contentieuse, la créance contestée a fait l'objet d'une provision pour dépréciation à 100% conformément au principe de prudence en 2015. Ce dossier ne comporte aucun nouvel élément en 2016.

Un contrôle fiscal portant sur les années 2013 et 2014 a eu lieu en janvier 2016. La procédure de vérification de comptabilité est achevée et ce contrôle se conclut sans rectification.

- **Recherche et Développement :** notre activité engendre un crédit impôt recherche de 117 915€ sur l'exercice 2016.
- **Évènements importants survenus depuis la clôture des comptes et de nature à influencer sur la présentation des comptes :** Néant.

2. SITUATION D'ENDETTEMENT

La baisse de l'excédent brut d'exploitation de 250 575 €, passant de 1 242 155 € en 2015 à 991 580 € en 2016, est notamment expliquée par :

- une diminution de la marge brute de production de 308 264 €.
- une diminution des autres achats et charges externes de 49 586 €
- une stagnation des rémunérations (-3 442€) et des charges sociales de (-6 385 €)
- une stagnation des Impôts et taxes (+1 723 €)

RESSOURCES
CONSULTANTS
FINANCES

La capacité d'autofinancement passe de 745 751 € en 2015 à 817 953 € en 2016, soit une augmentation de 72 202 €.

Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016 la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

Échéances exercice 2015		Échéances exercice 2016	
Juil 14	6.300€	Juil-14	6.300 €
Fév-15	364,40 €	Nov-16	579,80 €
Nov-15	4.074,00 €	Déc-16	4.122,85 €
Déc-15	22.259,78 €	Janv-17	14.907,87 €
Janv-16	5.453,51 €		

3. CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

La société a bénéficié sur l'exercice d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 32.482 euros. Pour 2016, ce crédit était de 6% de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2.5 fois le SMIC.

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, formation, d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement, les entreprises doivent retracer dans leurs comptes annuels l'utilisation du crédit d'impôt conformément aux objectifs définis. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni l'augmentation de la rémunération de ses dirigeants.

Aussi le cice 2015 d'un montant de 36.229 € a été affecté à l'attribution de primes exceptionnelles aux salariés versées en juin 2016.

Nous vous invitons à affecter la quote-part du résultat qui correspond au CICE 2016 d'un montant de 32.482 € au compte « report à nouveau » dans l'attente de son utilisation par notre société.

4. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE

Compte tenu des éléments en notre possession à ce jour, le chiffre d'affaires et le résultat courant avant impôt 2017 seront compris entre ceux de 2014 et ceux de 2016 (CA 2014 : 5.0M€ / CA 2016 : 5.26M€ - RCAI 2014 : 666 k€ / RCAI 2016 : 955 k€).

5. PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour de l'assemblée, nous soumettons à votre approbation les résolutions suivantes :

- **Première résolution**

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, nous vous demandons d'approuver les comptes annuels de l'exercice écoulé et de nous donner quitus de notre gestion durant cet exercice.

- **Deuxième résolution**

Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions mentionnées au dit rapport et approbation.

- **Troisième résolution**

Nous vous proposons d'effectuer la mise en distribution d'un dividende à hauteur de 772.000 € soit 193 € par action. Selon le code général des Impôts, ce dividende sera éligible à l'abattement de 40% soit un abattement de 77.20 € par action.

Il est également rappelé que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

- *Exercice 2015 par action 187,00 € abattement de 74,80 €*
- *Exercice 2014 par action 150,00 € abattement de 60,00 €*
- *Exercice 2013 par action 173,75 € abattement de 69,50 €*

6. PRISE DE PARTICIPATION, PRISE DE CONTROLE

Notre société n'a réalisé aucune prise de participation ou de contrôle dans une autre société au cours de l'exercice écoulé

7. TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article 148 du Décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société réalisés au cours des cinq derniers exercices.

8. CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

D'autre part, doivent également être mentionnées au titre des conventions réglementées, toutes conventions intervenues directement, ou indirectement, entre la société et un actionnaire détenant 10% du capital social. Aucune convention de ce type n'est à signaler au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Enfin, il convient de mentionner, au titre du présent rapport, les conventions intervenues à des conditions normales et courantes donnant lieu à l'application de l'article L225-38 du Code de Commerce : aucune convention courante n'est à signaler.

Le Commissaire aux Comptes en a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

8. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Nous vous rappelons que les mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes sont valablement en cours.

D'autre part, nous vous précisons que le Conseil d'Administration est actuellement composé de trois membres : Mr Le Meur, Me Le Meur et Mr Julla.



RESSOURCES
CONSULTANTS
FINANCES

A notre connaissance, aucun des administrateurs n'est titulaire de mandats sociaux dans des sociétés autres que Ressources Consultants Finances.

9. ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

Nous vous précisons ici que parmi les salariés seuls Mr Y. Le Meur, Mr E. Julla, Mr A. Couacault et Mr Y. Pelle détiennent des participations dans le capital social de Ressources Consultants Finances.

10. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Les charges non admises en déduction du résultat fiscal au sens de l'article 39-4 du CGI sont de 3 968 €.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Président du Conseil d'Administration Un administrateur



Yann LE MEUR



Eric JULLA

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et approbation desdites conventions ;
- Examen et approbation des comptes annuels, clos le 31 Décembre 2016 ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus au Président et membres du Conseil d'administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes ;
- Cessions éventuelles ;
- Questions diverses.

Ce rappel effectué, le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et présente le rapport sur l'exécution de la mission du commissaire aux comptes.

Le Président déclare la discussion ouverte et met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- **Première résolution**

Approbation des comptes - Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration, la lecture du rapport établi par le Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé, approuve les comptes annuels 2016 et donne au Conseil d'Administration quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport établi par le Commissaire aux Comptes, constate l'absence de convention visée à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

• **Troisième résolution**
Affectation du résultat

La société a bénéficié sur l'exercice d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 32.482 euros.

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, formation, d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement, les entreprises doivent retracer dans leurs comptes annuels l'utilisation du crédit d'impôt conformément aux objectifs définis. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni l'augmentation de la rémunération de ses dirigeants.

Le CICE 2015 a été affecté à l'attribution de primes exceptionnelles aux salariés versés en juin 2016.

L'assemblée Générale décide d'affecter la quote-part du résultat qui correspond au CICE 2016 au compte « report à nouveau » dans l'attente de son utilisation par notre société.

L'Assemblée Générale décide de l'affectation suivante :

- Report à nouveau :38.507,94 €
- Bénéfice de l'exercice 2016.....767.694,03 €
- (1) TOTAL A AFFECTER806.201,97€**
- A la mise en distribution d'un dividende égal à 772.000,00 €
- (2) TOTAL AFFECTE 772.000,00 €**
- (3) SOLDE EN REPORT A NOUVEAU (1) - (2) 34.201,97 €**

L'Assemblée Générale prend acte des dividendes versés au titre des exercices visés par l'article 243 bis du Code Général des Impôts :

- *Exercice 2015 par action 187,00 € abatement de 74,80 €*
- *Exercice 2014 par action 150,00 € abatement de 60,00 €*
- *Exercice 2013 par action 173,75 € abatement de 69,50 €*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Questions diverses**

Le Président porte deux informations à la connaissance de l'Assemblée Générale :

Information 1 : Après discussion avec Eric Julla – administrateur - et accord du propriétaire, il a été accédé à la demande de Goulc'hen Le Meur, fils du P-DG Yann Le Meur, que lui soit sous-louée, pour 50 € par mois, une partie de la salle de réunion des bureaux parisiens, avec occupation intermittente de cette part de local par le sous-locataire. L'Assemblée prend acte de cette information qui ne fait l'objet d'aucune observation sauf une réserve sur l'accès au réseau, problème en cours de résolution.

Information 2 : La société RCF fait appel à « GLM Production », société de Goulc'hen Le Meur, pour la réalisation complète de 4 à 8 films ayant trait aux séminaires de RCF, pour un montant total de 2.298 € toute taxe comptée, représentant le travail de captation en deux endroits (une journée) par deux personnes, puis de montage en collaboration permanente avec le directeur des études de RCF, puis d'habillage des films.

Après discussion, il ressort qu'une consultation de deux autres prestataires est souhaitable, pour statuer sur les conditions de marchés de cette intervention. La décision sera validée en conseil d'administration dans le cadre de la procédure des conventions réglementées.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité**.

Clôture

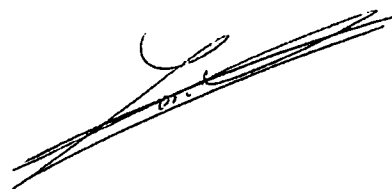
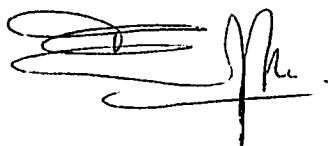
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président
Yann LE MEUR

La secrétaire
Nathalie LE ROCH

Le scrutateur
Eric JULLA





Audit et Commissariat aux Comptes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Annaïk CELTON

Marylène PERNOT

Commissaires aux Comptes

SA Ressources Consultants Finances

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Ressources Consultants Finances
16 rue de Penhoët
35 000 Rennes

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400038 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : Centre d'affaires
1 rue des mimosas – 22191 PLERIN cedex

Téléphone : 02 30 96 11 02 - Fax 02 30 96 11 04

Rennes : Centre d'affaires Ile de France
2 avenue Charles Tillon - 35000 RENNES

SA Ressources Consultants Finances

16 rue de Penhoët – 35 000 Rennes

Capital social : 517 680 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA Ressources Consultants Finances tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L-823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues en particulier sur le point suivant :

- Estimation comptable significative

Comme exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe, la société a réglé en 2015 à titre conservatoire un montant de 367 K€ au titre du redressement URSSAF notifié le 27 avril 2015 suite à un contrôle portant sur les exercices 2010 à 2014. Dans l'attente du dénouement de la procédure contentieuse engagée par la société, cette créance a fait l'objet, sur l'exercice 2015, d'une provision pour dépréciation pour sa totalité, conformément au principe de prudence. Cette provision a été maintenue à la clôture de l'exercice 2016. Dans le cadre de nos travaux sur les estimations comptables significatives, nous avons examiné le bien-fondé du traitement comptable retenu.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rennes, le 24 mai 2017



Annaïk Celton
Associée